



**KPMG S.A.**  
**Economie Sociale et Solidaire**  
Tour Eqho  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Fondation Abbé Pierre**  
**pour le Logement des Défavorisés**

Rapport du Commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

**CERTIFIE CONFORME  
A L'ORIGINAL**

**Denys HAMMEL**  
Directeur Administratif et Financier  
**FONDATION ABBE PIERRE**

Exercice clos le 30 septembre 2015  
Fondation Abbé Pierre pour le Logement des Défavorisés  
3/5, rue de Romainville - 75019 Paris  
*Ce rapport contient 31 pages*  
Référence : ML/AF/IH

STIMULI  
CARE



**KPMG S.A.**  
**Economie Sociale et Solidaire**  
Tour Eqho  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Fondation Abbé Pierre pour le Logement des Défavorisés**

Siège social : 3/5, rue de Romainville - 75019 Paris

### **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation Abbé Pierre pour le Logement des Défavorisés, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.



## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 8 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

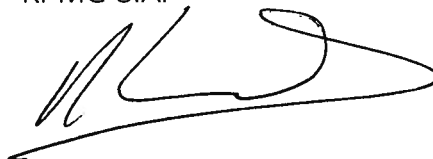
## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 14 mars 2016

KPMG S.A.



Marc Lengrand  
Associé





Délégation Générale  
3-5 rue de Romainville  
75019 Paris

Tél : 01 55 56 37 00  
Fax: 01 55 56 37 01  
[www.fondation-abbe-pierre.fr](http://www.fondation-abbe-pierre.fr)

# COMPTES ANNUELS

**DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2014  
AU  
30 SEPTEMBRE 2015**

# Bilan

FONDATION ABBE PIERRE POUR LE LOGEMENT DES DEFAVORISES

Au : 30/09/2015

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort Ou Prov	Montant net	AU 30/09/2014	
immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et développement					
	Concessions, logiciels et droits similaires	719 055	686 289	32 767	113 043	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>Total</b>	<b>719 055</b>	<b>686 289</b>	<b>32 767</b>	<b>113 403</b>	
	Actif immobilisé immobilisations corporelles	Terrains	1 856 935		1 856 935	1 827 435
		Constructions	19 494 615	7 940 622	11 553 992	11 533 171
Inst. Techniques, mat.out.industriels		299 665	213 259	86 406	99 682	
Autres immobilisations corporelles		1 410 292	1 193 230	217 062	268 225	
Immobilisations grevées de droits				0	0	
Immobilisations corporelles en cours		4 224 225		4 224 225	2 466 672	
Avances et acomptes				0	0	
<b>Total</b>	<b>27 285 733</b>	<b>9 347 111</b>	<b>17 938 621</b>	<b>16 195 185</b>		
immobilisations financières (2)	Participations	10 206 581	33 964	10 172 617	4 672 617	
	Créances rattachées à des participations	102 069		102 069	102 069	
	Titres immob. activité de portefeuille			0	0	
	Autres titres immobilisés			0	0	
	Prêts	1 986 707	590 980	1 395 727	1 052 720	
	Autres immobilisations financières	102 851		102 851	135 005	
<b>Total</b>	<b>12 398 209</b>	<b>624 944</b>	<b>11 773 265</b>	<b>5 962 411</b>		
<b>TOTAL I</b>		<b>40 402 997</b>	<b>10 658 344</b>	<b>29 744 653</b>	<b>22 270 999</b>	
Actif circulant Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements					
	En cours de productions biens et services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	5 639		5 639	5 737	
	Avances et acptes versés sur commandes	456 143		456 143	476 466	
	Créances :					
	Créances usagers et comptes rattachés	89 656		89 656	80 853	
	Autres créances	2 328 325	17 903	2 310 422	2 945 817	
	Valeurs mobilières de placement :					
	Autres titres	30 465 694	10 755	30 454 939	38 329 854	
Instruments de trésorerie			0	0		
Disponibilités	2 968 621		2 968 621	3 297 015		
Charges constatées d'avances (3)	452 532		452 532	755 413		
<b>TOTAL II</b>	<b>36 766 609</b>	<b>28 658</b>	<b>36 737 951</b>	<b>45 891 183</b>		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
<b>Total de l'actif</b>	<b>(I+II+III+IV+V)</b>	<b>77 169 607</b>	<b>10 687 002</b>	<b>66 482 605</b>	<b>68 162 182</b>	
Renvois	(1) Dont droit au bail	0				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières	1 185 565			1 163 639	
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)	0				
Engagements reçus	Legs net à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents	5 040 256			3 408 093	
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme sous tutelle				5 428 723	
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					



# Bilan

FONDATION ABBE PIERRE POUR LE LOGEMENT DES DEFAVORISES

Au : 30/09/2015

EUR

		Exercice	Exercice précédent	
<b>Passif (avant répartition)</b>				
Fonds propres	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise	7 247 030	7 247 030
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves	30 009 576	31 019 943
		Report à nouveau		1 151 080
		Résultat de l'exercice	-5 480 447	-2 161 448
	Autres fonds propres	Fonds associatifs avec droit de reprise :		
		- Apports		
		- Legs et donations		
		- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL I</b>		<b>31 776 159</b>	<b>37 256 605</b>	
Provisions et fonds déduits	Provisions	Provisions pour risques	49 626	49 626
		Provisions pour charges	959 654	794 821
	Fonds dédiés	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
		Fonds dédiés sur dons manuels affectés	895 034	953 009
		306 127	384 128	
<b>TOTAL II</b>		<b>2 210 441</b>	<b>2 181 584</b>	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	914 804	1 726 061	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	170 594	163 594	
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours	25 966	11 820	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 307 049	1 247 014	
	Dettes fiscales et sociales	2 887 296	2 537 505	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	335 973	221 667	
	Autres dettes	26 314 709	22 256 753	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance (1)	539 614	559 581		
<b>TOTAL III</b>		<b>32 496 004</b>	<b>28 723 993</b>	
Ecart de conversion passif		IV	0	
<b>Total du passif (I+II+III+IV)</b>		<b>66 482 605</b>	<b>68 162 182</b>	
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an	529 989	559 581	
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	9 625		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs	40 387		
	(3) Dont emprunts participatifs	0		
Engagements donnés	Sur les legs acceptés			
	Autres			

# Compte de résultat

**FONDATION ABBE PIERRE POUR LE LOGEMENT DES DEFAVORISES**

Période de l'exercice		01/10/2014	30/09/2015					
Période de l'exercice précédent		01/10/2013	30/09/2014					
						Exercice	Exercice précédent	
<b>Produits d'exploitation</b>	Ventes de marchandises					6 497	5 956	
		Biens				42 265	41 969	
	Production Vendue	Services liés à des financements réglementaires						
		Autres services				73 721	80 941	
	<b>Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)</b>						122 483	128 866
	Production stockée							
	Production immobilisée							
	Produits nets partiels sur opérations à long terme							
	Subventions d'exploitation						557 094	443 694
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						2 187 653	2 618 502
	Cotisations							
Autres produits (1)						40 401 688	39 860 151	
<b>Total des produits d'exploitation</b>				<b>I</b>		<b>43 268 918</b>	<b>43 051 213</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>	Marchandises	Achats						
		Variation de stocks				97	2 510	
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats				650 307	553 146	
		Variation de stocks						
	Autres achats et charges externes (2)						11 586 205	11 154 575
	Impôts et versements assimilés						807 020	797 256
	Salaires et traitements						6 134 393	5 620 648
	Charges sociales						3 246 882	2 917 257
	Dotations aux amortissements dépréciations et provisions :							
		- sur immobilisations : dotations aux amortissements					1 102 127	1 105 133
		- sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
	- sur actifs circulants : dotations aux dépréciations							
	- pour risques et charges : dotations aux provisions					164 833	110 912	
Subventions accordées par l'association						24 042 874	23 470 091	
Autres charges (3)						1 797 796	213 277	
<b>Total des charges d'exploitation</b>				<b>II</b>		<b>49 532 536</b>	<b>45 944 804</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>				<b>(I-II)</b>		<b>-6 263 618</b>	<b>-2 893 591</b>	
<b>Opér. Comm.</b>	Excédents ou déficits transférés						<b>III</b>	
	Déficits ou excédents transférés						<b>IV</b>	
<b>Produits financiers</b>	Produits financiers de participations							
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé					22 950	22 950	
	Autres intérêts et produits assimilés					697 280	774 584	
	Reprises sur provisions, transferts de charges financières					55 734	0	
	Différences positives de change						0	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								
<b>Total des produits financiers</b>				<b>V</b>		<b>775 964</b>	<b>797 534</b>	
<b>Charges financières</b>	Dotations financières aux amortissements et provisions					81 600	210 755	
	Intérêts et charges assimilées					20 112	26 253	
	Différences négatives de change							
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							
<b>Total des charges financières</b>				<b>VI</b>		<b>101 712</b>	<b>237 008</b>	
<b>Résultat financier</b>				<b>(V-VI)</b>		<b>674 252</b>	<b>560 526</b>	

## Compte de résultat

FONDATION ABBE PIERRE POUR LE LOGEMENT DES DEFAVORISES

Période de l'exercice		01/10/2014	30/09/2015		
Période de l'exercice précédent		01/10/2013	30/09/2014		
	<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(I-II+III-IV+V-VI)</b>		<b>-5 589 366</b>	<b>-2 333 065</b>
Renvois	(1) Dont : Dons (collecte et mécénat)			31 219 818	30 101 238
	Legs et donations			8 704 187	9 234 196
	Produits liés à des financements réglementaires				
	Ventes de dons en nature			24 173	1 000
	(2) Y compris redevances de crédit bail		mobilier	4 870	
	(3) dont charges sur exercices antérieurs			1 273 921	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions			417	115 421
	Produits exceptionnels sur opérations en capital				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	<b>Total des produits exceptionnels</b>			<b>VII</b>	<b>417</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions			457	1 473
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			13 646	750
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>			<b>VIII</b>	<b>14 103</b>
	<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(VII-VIII)</b>		<b>-13 685</b>	<b>113 918</b>
	Participations des salariés aux résultats				<b>IX</b>
	Impôts sur les sociétés			13 371	14 758
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			135 976	271 506
	Engagements à réaliser sur ressources affectées				<b>XII</b>
	<b>Total des produits</b>			<b>XIII</b>	<b>44 181 275</b>
	<b>Total des charges</b>			<b>XIV</b>	<b>49 661 722</b>
	<b>Excédent ou déficit</b>	<b>(XIII-XIV)</b>		<b>-5 480 447</b>	<b>-2 161 448</b>
	Evaluation des contributions volontaires en nature				
	<b>Produits</b>			<b>559 307</b>	<b>930 978</b>
	Bénévolat			394 964	870 978
	Prestations en nature			74 343	
	Dons en nature			90 000	60 000
	<b>Charges</b>			<b>559 307</b>	<b>930 978</b>
	Secours en nature				
	Mise à disposition de biens et services			164 343	60 000
	Personnel bénévole			394 964	870 978

**Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés**  
**FAP**

Fondation reconnue d'utilité publique le 11 février 1992  
Siège social : 3-5 rue de Romainville 75019 Paris

---

**Comptes annuels : Annexe**  
**Aux états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2015.**

Les comptes annuels de la **Fondation Abbé Pierre pour le Logement des Défavorisés** se caractérisent par les données suivantes au 30 septembre 2015 :

Total du bilan	66 482 605 €
Total du CER	49 661 722 €
Déficit	- 5 480 447 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de la **Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés** pour l'exercice ouvert du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 30 septembre 2015.

## SOMMAIRE

<b>1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE .....</b>	<b>09</b>
<b>2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>09</b>
2.1 Fichier donateurs.....	09
2.2 Contribution à des fonds associatifs .....	09
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES D'ACTIF .....</b>	<b>10</b>
3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles : valeurs brutes .....	10
3.1.1 Evaluation .....	10
3.1.2 Variations des valeurs brutes des immobilisations .....	10
3.2 Immobilisations incorporelles et corporelles : amortissements.....	10
3.2.1 Durées et mode d'amortissement.....	10
3.2.2 Variation des amortissements.....	11
3.3 Immobilisations financières.....	11
3.3.1 Evaluation.....	11
3.3.2 Variations des immobilisations financières brutes .....	11
3.3.3 Variations des provisions.....	11
3.3.4 Participations et créances rattachées à des participations.....	12
3.3.5 Prêts actions en faveur du logement.....	13 et 14
3.4 Actif circulant.....	15
3.4.1 Créances, autres créances.....	15
3.4.2 Valeurs mobilières de placement.....	15
3.4.3 Disponibilités .....	15
3.4.4 Charges constatées d'avance.....	15
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES DE PASSIF .....</b>	<b>16</b>
4.1 Comptes de fonds propres et réserves.....	16
4.1.1 Fonds statutaires .....	16
4.1.2 Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés .....	16
4.1.3 Autres fonds propres sans droit de reprise.....	17
4.1.4 Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.....	17
4.1.5 Réserves pour développement et investissement social.....	17
4.1.6 Réserve pour projets associatifs.....	17
4.2 Provisions pour risques, pour charges et fonds dédiés.....	17
4.2.1 Provisions pour risque et charges .....	17
4.2.2 Fonds dédiés .....	18
4.3 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	18
4.3.1 Evolution des emprunts auprès des établissements de crédits....	18
4.3.2 Echancier des emprunts .....	19
4.3.3 Emprunts et dettes financières divers .....	19
4.4 Autres passifs.....	19
4.4.1 Dettes d'exploitation : fournisseurs, fiscales et sociales.....	19
4.4.2 Autres dettes : Créiteurs divers.....	19
4.4.3 Autres Dettes .....	20
4.4.4 Produits constatés d'avance.....	20

<b>5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>21</b>
5.1 Produits d'exploitation .....	21
5.1.1 Subventions d'exploitation.....	21
5.1.2 Reprise sur provision : transfert de charges.....	21
5.1.3 Autres produits : fonds collectés, legs et autres libéralités.....	21
5.2 Charges d'exploitation .....	22
5.2.1 Services extérieurs et autres services extérieurs .....	22
5.2.2 Frais de personnel : salaires et charges sociales.....	22
5.2.3 Subventions accordées .....	22
5.2.4 Les dotations d'exploitation .....	22
5.3 Résultat financier.....	22
5.4 Charges et produits exceptionnels.....	23
5.4.1 Les charges exceptionnelles.....	23
5.4.2 Les produits exceptionnels .....	23
<b>6. ENGAGEMENTS HORS BILAN .....</b>	<b>23</b>
6.1 Garanties données .....	23
6.2 Réserves d'usufruit .....	23
6.3 Engagements donnés de crédit bail .....	23
6.4 Engagements reçus.....	24
<b>7. AUTRES INFORMATIONS .....</b>	<b>24</b>
7.1 Effectifs .....	24
7.2 Rémunération, avances et crédits aux administrateurs .....	24
7.3 Régime fiscal.....	24
7.4 Régime social .....	24
7.5 Réduction du temps de travail et compte épargne temps .....	25
7.6 Contributions volontaires .....	25
7.7 Partenariat.....	25
7.8 Honoraires du Commissaire aux comptes.....	25
<b>8. LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC.....</b>	<b>26</b>
8.1 Compte d'emploi annuel 2015 .....	26
8.2 Annexes au compte d'emploi.....	27
8.2.1 La présentation du CER.....	27
8.2.2 Règles d'affectation et imputation des ressources sur les emplois .....	27 et 28
8.2.3 Détail des emplois et des missions sociales.....	29

## **1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

---

A la suite de la création la société Fondation-Abbé-Pierre-Investissements-solidaires (SOLIFAP), la Fondation Abbé Pierre a versé l'intégralité du capital qu'elle s'était engagée à y investir, soit 6 M€ au total. Cette participation au capital de SOLIFAP se traduit par un versement de 5,5 M€ en 2014-2015, dont 402 000 € correspondent à des apports en biens immobiliers. Cet investissement est inscrit dans les immobilisations financières au bilan.

Les travaux du siège Rue de Romainville ont été finalisés en fin exercice. Cependant quelques retards dans la mise en service de certaines fonctionnalités ont repoussé la réception définitive de ces travaux. C'est pourquoi ils apparaissent en immobilisation en cours dans les comptes de cet exercice.

Afin de mener à bien son projet de Boutique Solidarité innovante à Marseille, la Fondation a fait l'acquisition d'un local rue de Crimée dans lequel des travaux sont à prévoir. Cet achat est enregistré dans les immobilisations en cours.

Des écritures techniques concernant les reversements effectués à l'association Emmaüs Solidarité au titre de la collecte au titre des exercices antérieurs ont été régularisées pour 1,3 M€. Cette correction est inscrite dans les autres charges au compte de résultat.

## **2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

---

Les comptes annuels sont établis et présentés selon la réglementation comptable française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). La Fondation arrête ses comptes en respectant le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et prend en compte le règlement n° 99-01 relatif aux règles de comptabilisation des domaines spécifiques des associations et fondations, ainsi que l'avis CNC 2009-01 du 5 février 2009 concernant les fondations ;

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources est intégré à l'annexe comptable en application de l'ordonnance du 28 juillet 2005. Il est présenté selon l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement 2008-12 du CNC.

### **2.1 Fichier donateurs**

Le fichier donateurs ne fait pas l'objet d'une valorisation à l'actif. Les campagnes d'appel aux dons sont comptabilisées en charge au cours de l'exercice, bien qu'elles aient une incidence sur la constitution du fichier.

### **2.2 Contribution à des fonds associatifs**

Les fonds consentis par la Fondation sous forme de fonds associatifs avec droit de reprise à des associations dont l'activité est nécessaire aux actions de la Fondation, sont constatés en charge.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES D'ACTIF

#### 3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles : valeurs brutes

##### 3.1.1 Évaluation

Les constructions sont évaluées à leur coût d'acquisition ou, en cas de donation, à la valeur donnée par le service des Domaines de la DGI.

Les mobiliers, matériels et agencements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

##### 3.1.2 Variation des valeurs brutes des immobilisations

NATURE	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (1)	Augmentations (2)	Diminutions (3)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (1+2-3)
Logiciels informatique et marques	689 928	57 579	28 452	719 055
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>689 928</b>	<b>57 579</b>	<b>28 452</b>	<b>719 055</b>
Terrains	1 827 435	29 500		1 856 935
Construction	9 142 962	256 600	15 500	9 384 062
Agencements des constructions	9 536 664	580 019	6 130	10 110 553
Matériel et outillage	284 057	15 608		299 665
Matériel bureau et Informatique	1 066 679	110 824		1 177 503
Mobilier de bureau	195 339			195 339
Œuvres d'art	37 450			37 450
Immobilisations en-cours	2 466 672	2 354 204	596 651	4 224 225
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>24 557 257</b>	<b>3 346 756</b>	<b>618 281</b>	<b>27 285 732</b>

Les immobilisations en cours sont notamment constituées par des travaux sur le siège de la fondation et par des aménagements divers.

#### 3.2 Immobilisations incorporelles et corporelles : amortissements

##### 3.2.1 Durées et mode d'amortissement

Le mode d'amortissement retenu est l'amortissement linéaire. Les durées et taux pratiqués sont les suivants :

Nature	Durée	Taux
Logiciels	5 ans	20,00%
Terrain	PM	PM
Immeubles (structures maisons individuelles)	25 ans	4,00%
Autres immeubles (structures)	25 ans	4,00%
Menuiseries extérieures et ravalement	20 ans	5,00%
Ravalement et amélioration	20 ans	5,00%
Chauffage	20 ans	5,00%
Étanchéité et toiture	25 ans	4,00%
Électricité, plomberie et ascenseur	15 ans	6,66%
Aménagements intérieurs	12,5 ans	8,00%
Matériel et outillage	5 ans	20,00%
Matériel de bureau et informatique	durée de garantie ou 3 ans	33,33%



### 3.2.2 Variation des amortissements

NATURE	Amortissements cumulés au début de l'exercice (1)	Augmentations dotations de l'exercice (2)	Diminutions d'amortissements de l'exercice (3)	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice (1+2-3)
Logiciels informatique et marques	576 525	109 764		686 289
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>576 525</b>	<b>109 764</b>		<b>686 289</b>
Construction	2 254 151	232 778	6 574	2 480 356
Agencements des constructions	4 892 303	571 605	3 642	5 460 267
Matériel et outillage	184 375	28 884		213 259
Matériel bureau et Informatique	855 978	155 091		1 011 069
Mobilier de bureau	175 265	6 896		182 161
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 362 073</b>	<b>995 254</b>	<b>10 216</b>	<b>9 347 111</b>

### 3.3 Immobilisations financières

#### 3.3.1 Évaluation

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

#### 3.3.2 Variations des immobilisations financières brutes

NATURE	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (1)	Augmentations (2)	Diminutions (3)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (1+2-3)
Participations et créances rattachées	4 808 651	5 500 000		10 308 651
Prêts actions logement	1 617 834	816 768	447 894	1 986 707
Dépôts et cautionnements	135 005		32 154	102 851
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>6 561 490</b>	<b>6 316 768</b>	<b>480 048</b>	<b>12 398 209</b>

L'augmentation des participations et créances rattachées concerne principalement la prise de participation dans Solifap (5 500 K€).

L'augmentation des prêts est notamment constituée par un prêt de 100 000 € au bénéfice de UFUT 44 et Pour Loger de 300 K€.

#### 3.3.3 Variations des provisions

NATURE	Dotations cumulées au début de l'exercice (1)	Augmentations dotations de l'exercice (2)	Diminutions des dotations de l'exercice (3)	Dotations cumulées à la fin de l'exercice (1+2-3)
Titres de participation	33 964			33 964
Prêts actions logement	565 114	81 599	55 734	590 979
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>599 078</b>	<b>81 599</b>	<b>55 734</b>	<b>624 943</b>

Concernant les prêts octroyés à des associations, la Fondation a pris pour règle de constater des dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières sur les montants échus et non remboursés à la clôture de l'exercice.

### 3.3.4 Participations et créances rattachées à des participations

Les titres de participations sont représentatifs, dans leur quasi-totalité, de moyens fournis à des organismes agissant pour favoriser la construction ou l'occupation de logements pour les plus démunis. Ces organismes sont des partenaires actifs de la Fondation.

Le calcul de la dépréciation est réalisé à partir de la valorisation des titres détenus par la Fondation Abbé Pierre au bilan de l'entité.

ORGANISMES	TITRES (Clôture)					Montant au Bilan d'ouverture	Augmentations	Diminutions	Montant au Bilan de clôture	Dépréciation
	Nombre de Titres		% de détention	Valeur Unitaire						
	Détenus	Totaux		Achat	Nominal					
SC/ISH MARSEILLE	25	114	22%	1 524	1 524	36 529			36 529	
SC/Club Hôtel Bandol (1)	11			554		6 098			6 098	
EMMAUS HABITAT	237 454	330 578	72%	15	15	3 579 507			3 579 507	
UN TOIT POUR TOUS DEVELOPPEMENT	84	3 611	2%	100	100	8 400			8 400	
FONDS DE RESERVE UTPT						69			69	
CRÉDIT COOPÉRATIF (parts dites B) (2)	35			15	15	534			534	
CRÉDIT COOPÉRATIF (parts dites A) (2)	17			15	15	259			259	
SCI ESIP (4)	15	61	25%	1 525		22 875			22 875	
SCI ESIS	230	1 240	19%	1 000	1 000	365 200	22 950	22 950	365 200	
SCI ESIS COMPTE COURANT						102 000			102 000	
SCI D'ATTRIBUTION DE MEUDON LA FOI	39	103 100	0%	2 346	15	89 479			89 479	
COPROCOOP ILE DE France	3 000	46 505	6%	15	15	45 000			45 000	
SC CLUBHOTEL COURCHEVEL (1)	8			338		2 700			2 700	
SOLIFAP	6 000	14 922	40%			5 000 000	5 500 000		6 000 000	
SCI ESIS INSERTION	5 000	120 450	4%	10	10	50 000			50 000	
<b>TOTAUX</b>						<b>4 808 651</b>	<b>5 522 950</b>	<b>22 950</b>	<b>10 308 651</b>	<b>-</b>

(1) titres de la SCI représentatifs d'un studio en multipropriété (issu de legs)

(2) souscription réalisée pour le cautionnement de prêts en partenariat avec KTF

(3) titres de la SCI issus d'une donation

Part de la Fondation au capital de la société Fondation-Abbé-Pierre-Investissements-solidaires

Actionnaire de préférence	Structure	Montant souscrit	Nombre de part	% des droits de vote	Pourcentage du capital au 30/09/15
A	FAP	6 000 000	6000	67%	40,21%

### 3.3.5 Prêts actions en faveur du logement

Les prêts permanents sont intégralement provisionnés compte tenu du risque d'irrecouvrabilité. Dans le tableau ci-dessous, ne sont pas repris divers petits prêts en faveur des accueillis qui représentent un montant de 5.45 € de dette accueillis.

ORGANISMES BENEFICIAIRES	N° DOSSIER	DECISIONS		VERSEMENT		Remboursements cumulés	Ventilation du solde		Dotation au 30/09/15	
		Bureau ou Président	Echéance Rembourse em.	Montant	Date		Montant	Solde		échu non remboursé
C.A.L.C (Guéret)	00/088	17/10/2000 & 18/01/06	29/12/2002 & 31/12/06	53 357,16	29/12/2001	50 308,18	50 308,18			
POUR LOGER	15/HL/HP/194	08/12/2014	31/12/2015	300 000,00	08/12/2014	300 000,00		300 000,00		
ASSOCIATION CARREFOUR (avec de trésorerie)	09/077/AR2	10/02/2009	31/05/2009	100 000,00	27/02/2009	100 000,00	80 000,00			
SYNECO	10/096	09/03/2010	30/09/2010	100 000,00	27/02/2010	100 000,00	77 000,00		77 000,00	
COUP DE MAIN	10/110	13/04/2010	22/03/2011	120 000,00	22/03/2010	120 000,00	87 657,00			
FNASAT	12/AM/479	04/07/2012		100 000,00	24/07/2012	100 000,00		100 000,00		
SCIC HABITATS SOLIDAIRES	12/HL/HP/591	17/09/2012	16/03/2014	204 282,00	27/09/2012	136 000,00	204 282,00			
EMMAUS INTERNATIONAL	14/AM/040	15/10/2013	24/10/2014	500 000,00	07/11/2013	500 000,00	500 000,00			
PA CTEORSE	14/HL/SOST/451	18/04/2014	23/06/2014	4 600,00	22/04/2014	4 600,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00	
ASSOCIATION RELAIS HABITAT	14/HL/HP/826	23/09/2014	SANS	16 440,00	09/12/2014	16 440,00		16 440,00		
HABITAT ALTERNATIF SOCIAL	15/AM/338	18/05/2015	01/01/2018	250 000,00	19/06/2015	250 000,00		250 000,00		
<b>TOTAL</b>				<b>1 748 679,16</b>		<b>1 677 348,18</b>	<b>75 343,00</b>	<b>1 003 847,18</b>	<b>81 600,00</b>	
								<b>666 440,00</b>		

<b>PRÊTS PERMANENTS</b>											
ORGANISMES BENEFICIAIRES	N° DOSSIER	DECISIONS			VERSEMENTS			Remboursements cumulés	Ventilation du solde		
		Bureau ou Président	Échéance Remboursem.	Montant	Date	Montant	Solde		échu non remboursé	non échu	
AMPIL Marseille	98/LG/031	21/04/1998	permanent	30 489,80	16/09/98 & 12/07/00	30 489,80		30 489,80		30 489,80	
SOS FAMILLES EMMAUS FRANCE	98/SC/113	08/12/1998	permanent	15 244,90	11/10/1999 & 21	15 244,90		15 244,90		15 244,90	
ADEPT	01/059 HL	10/07/2001	permanent	30 490,00	19/10/2001	30 490,00		30 490,00		30 490,00	
CALC CREUSE	01/047	15/01/2002	permanent	30 190,00	18/01/2002	30 190,00		30 190,00		30 190,00	
UFUT 44	13/AM/206	19/02/2013	permanent	100 000,00	19/02/2013	100 000,00	10 000,00	90 000,00		90 000,00	
UFUT 44	11/064	25/01/2011	permanent	100 000,00	25/01/2011	100 000,00		100 000,00		100 000,00	
FAPIL	13/AM/125	22/02/2013	permanent	50 000,00	22/02/2013	20 000,00		20 000,00		20 000,00	
<b>TOTAL</b>				<b>356 414,70</b>		<b>326 414,70</b>	<b>10 000,00</b>	<b>316 414,70</b>	<b>0,00</b>	<b>316 414,70</b>	

### 3.4 Actif circulant

#### 3.4.1 Créances, autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Il s'agit de provisions de deux créances détenues sur CC Drame pour 1 116 € et sur Association Partage solidaire pour 16 787 €.

#### 3.4.2 Valeurs mobilières de placement

NATURE DU PLACEMENT	30/09/2015
Livrets associatifs	43 132
Dépôts à terme négociés	16 074 000
Sicav	1 692 720
Comptes à terme	0
FCP	12 010 989
Obligations et actions	274 013
Intérêts courus	370 840
<b>TOTAL</b>	<b>30 465 694</b>

Les titres de placement sont représentés par des SICAV ou FCP de trésorerie, des bons à moyen terme négociés, de certificats de dépôt négociables, des bons d'épargne et d'assurances. La Fondation répartie ses placements auprès de six établissements bancaires.

Le FCP concerne la souscription auprès du Crédit Coopératif de 78 940 parts sur le FCP Agir avec la Fondation Abbé Pierre pour un montant de 12 010 989 €.

La société de Bourse Meeschaert gère un portefeuille de titres provenant des legs avant revente sur le marché par le gestionnaire.

#### 3.4.3 Disponibilités

Le solde des disponibilités de 2 968 621 euros concerne la trésorerie courante, pour permettre le paiement hebdomadaire des fournisseurs et associations, et la liquidité disponible pour le fonctionnement de la Fondation dans son ensemble. Une partie de ces disponibilités est sur un compte rémunéré quotidiennement.

#### 3.4.4 Charges constatées d'avance

D'un montant de 452 532 € elles concernent les charges courantes. Il s'agit de sommes concernant pour l'essentiel la préparation du RML pour 96 K€, 63 K€ pour la campagne d'hiver, 12 K€ concernant les assurances ainsi que 11 K€ pour taxes foncières.

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES DE PASSIF

### 4.1 Comptes de fonds propres et réserves

Ils comprennent les comptes relatifs aux fonds associatifs destinés à enregistrer les apports sans droit de reprise (comptes 102) et les réserves (comptes 106).

Les comptes 102 sont constitués de sommes résultants de la mise à disposition de biens durables au profit de la Fondation pour son fonctionnement à long terme, et pour sécuriser une partie de son actif immobilisé. Les comptes 106 sont eux constitués de sommes dont la Fondation a la libre disposition, et pour lesquelles elles s'engage à en optimiser l'utilisation à court terme, soit pour financer ses investissements directs dans le secteur associatif pour défendre la mission sociale au profit des mal logés, soit pour les dépenser directement sur les missions sociales de la Fondation en charges.

L'évolution des fonds propres par rapport à l'exercice précédent est la suivante :

FONDS PROPRES ET RESERVES	30/09/2015	30/09/2014
<b>102 fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>7 247 030</b>	<b>7 247 030</b>
Fonds statutaires (dotation initiale)	972 083	972 083
Legs et donations avec contrepartie actifs immobilisés	4 137 071	4 137 071
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	1 422 195	1 422 195
Autres fonds propres sans droit de reprise	715 682	715 682
<b>103 fonds propres avec droit de reprise</b>		
Apports avec droit de reprise		
<b>106 réserves</b>	<b>30 009 576</b>	<b>31 019 943</b>
Réserve pour projets associatifs issue de l'AGP	11 061 065	14 060 615
Réserve pour Développement et investissement social	18 948 511	16 959 328
119 report à nouveau	-	1 151 080
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 5 480 447</b>	<b>- 2 161 448</b>
<b>TOTAL FONDS PROPRES ET RESERVES</b>	<b>31 776 159</b>	<b>37 256 606</b>

#### 4.1.1. Fonds statutaires

Le « fonds de dotation statutaire » dénommé dorénavant « Fonds statutaires Dotation initiale » obéit à des règles spécifiques fixées par les statuts quant à sa constitution et son emploi. Il est composé de la dotation initiale apportée lors de la constitution de la Fondation et des abondements provenant des prélèvements, à hauteur de 10 %, effectués sur l'excédent brut de chaque exercice, conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts.

#### 4.1.2. Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés

Le compte des « legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés » a pour objet de constater, dans les capitaux propres, le montant de la donation ou du legs enregistré en immobilisations lors de l'entrée du bien dans le patrimoine de la Fondation. Ce compte a précisément pour contrepartie la valeur des biens immobiliers reçus en nature et figurant à l'actif du bilan dans la rubrique correspondante du bien reçu (terrains ou constructions).

#### 4.1.3 Autres fonds propres sans droit de reprise

Il s'agit d'un fonds doté de sommes recueillies pour les œuvres de l'Abbé Pierre pour 1 146 510€. Y est affectée la quote-part des déficits annuels correspondant aux engagements effectués sur le projet à la mémoire de l'Abbé Pierre, hors collecte dédiée (186 507 €).  
A la clôture 2014/2015, cela représentait 715 682 €

#### 4.1.4. Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables

Elles concernent les pensions de famille de Woippy (217 100 €) et de Marseille (949 547 €), ainsi que des biens issus des legs et donations (255 549 €).

#### 4.1.5. Réserves pour développement et investissement social.

En date du 19/03/2013, le CA a décidé de regrouper les réserves statutaires, réserves générales, et 1 000 789 € des réserves pour projets associatifs en réserves indisponibles, afin de les affecter aux financements des investissements à venir sur le plan stratégique 2012/2016.

Cette réserve, d'un montant initial de 15 651 638 euros était constituée du cumul des résultats antérieurs à la mise en place du CER, et des autres résultats non issus de l'Appel à Générosité du Public (AGP) après affectation de la quote-part au fonds de dotation statutaire et des ventes réalisées dans la réserve legs et donations avec contrepartie d'actifs. Elle est dotée sur décision du Conseil d'Administration.

Au 30/09/2015, cette réserve est de 18 948 511 €.

#### 4.1.6 Réserve pour projets associatifs

En date de 19/03/2013, le CA de la Fondation Abbé Pierre a décidé d'imputer ses réserves pour projets associatifs à hauteur du solde des ressources issues de l'Appel à Générosité du Public (AGP) collectées et non affectées à la clôture de l'exercice 2011/2012 pour un montant de 14 995 607 €.

Ces réserves sont planifiées sur le plan stratégique 2012/2016 pour augmenter les charges et investissements d'exploitations à venir en lien avec la mission sociale, et sur des programmes particuliers.

Au 30/09/2015, cette réserve est de 11 061 065 €.

### 4.2 Provisions pour risques, pour charges et fonds dédiés

#### 4.2.1 Provisions pour risque et charges

PROVISIONS	30/09/2014	dotations	reprises	30/09/2015
Provision pour indemnités de fin de carrière	794 821	164 833		959 654
Provision pour dépréciation des cautions	49 626			49 626
<b>TOTAL</b>	<b>844 447</b>	<b>164 833</b>		<b>1 009 280</b>

La convention collective prévoit une indemnité de fin de carrière (IFC) en cas de départ volontaire, ou à l'initiative de l'employeur du salarié. Le montant des engagements a été évalué, à la date du 30 septembre 2015 à 959 654 €.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- les départs sont supposés être à l'initiative des salariés. L'âge de départ prévu est de 62 ans.
- le taux d'actualisation est égal à 2.35 %
- les charges sociales sont incluses (50 %)
- le taux de progression salariale repose sur une augmentation uniforme de 3 % par an (hors inflation)

Provisions pour dépréciation des cautions :

Il s'agit d'une provision pour dépréciation des cautions concernant Julienne Javel (39 381 €) et Syneco (10 245 €) en procédure de sauvegarde judiciaire.

#### 4.2.2. Fonds dédiés

Ressources Situations	Montant Initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Alfortville/Esteville (projet à la mémoire de l'abbé Pierre)	902 052	953 009	57 975		895 034
Legs affectés	534 360	384 128	78 001		306 127
<b>TOTAL</b>	<b>1 436 412</b>	<b>1 337 137</b>	<b>135 976</b>	<b>0</b>	<b>1 201 161</b>

Le legs affecté pour un montant de 306 127 euros correspond à un legs dont les actions doivent être affectées à un territoire ou une action donnée selon la charge testamentaire libellée dans le legs concerné. Sur l'année 2014/2015 la Fondation n'a pas organisé d'appels à Générosité du public dédiés à une cause particulière. Les sommes engagées correspondent à des demandes directes de donateurs.

#### 4.3 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

##### 4.3.1 Évolution des emprunts auprès des établissements de crédits

Ils s'élevaient à 914 804 € et pour 869 081 € concernent les dettes sur emprunts de nos établissements :

Emprunts	Ets financiers	30/09/2014	Augmentation	Remboursements	30/09/2015
Pension de famille Woippy	CDC	107 982		3 079	104 903
Pension de famille Woippy	CILGERE	58 352		3 982	54 370
Pensions de famille Marseille	CDC	212 061		6 341	205 720
Pension de famille Marseille	CDC	184 989		2 988	182 001
Pension de famille Marseille	SOLENDI	177 137		11 851	165 286
Boutique solidarité Metz	BNPPARIBAS	192 270		35 470	156 800
Intérêts courus non échus		6 259	5 335	6 259	5 335
<b>TOTAL</b>		<b>939 050</b>	<b>5 335</b>	<b>69 969</b>	<b>874 416</b>

Les emprunts concernent les réalisations de deux pensions de famille à Marseille et Woippy, et d'une Boutique solidarité à Metz.



### 4.3.2 Échéancier des emprunts

Emprunts	Éts financiers	durée	taux	30/09/2015	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	INTERETS NON ECHUS
P. F. Woippy	CDC	2003-2053	3.70 %	104 903	3 079	13 021	88 802	32 967
P. F. Woippy	CILGERE	2003-2028	1 %	54 370	992	10	53 369	4 028
P. F. Marseille	CDC	2004-2040	4,70%	205 720	6 340	28 176	171 205	48 521
P. F. Marseille	CDC	2004-2055	4,70%	182 001	2 988	13 639	165 375	70 325
P. F. Marseille	SOLENDI	2003-2028	1 %	165 286	11 851	49 204	104 231	11 800
Boutique solidarité Metz	BNPPARIBAS	2009-2019	3,98%	156 800	35 470	121 330	0	18 804
Intérêts courus non échus				5 335				
<b>TOTAL</b>				<b>874 416</b>	<b>60 720</b>	<b>225 380</b>	<b>582 981</b>	<b>186 444</b>

### 4.3.3 Emprunts et dettes financières divers :

D'un montant de 170 594 €, ils concernent essentiellement la dette Givry et les cautions reçues concernant principalement les logements du relais social de BELLEPIERRE et de la pension de famille de WOIPPY.

### 4.4 Autres passifs

Toutes les dettes sont à moins d'un an et valorisées à leur valeur nominale.

#### 4.4.1. Dettes d'exploitation : fournisseurs, fiscales et sociales

Les dettes fournisseurs, congés à payer, organismes sociaux et fiscaux représentent des dettes courantes d'exploitation contractées avant le 30 septembre 2015 et dont la date de paiement est fixée au-delà du 30 septembre.

Elles se décomposent essentiellement ainsi :

- 1 307 049 € en dettes fournisseurs et 335 967 € en dettes sur immobilisation à payer au-delà du 30/09/15.
- Pour un total de 2 887 296 euros, les dettes fiscales et sociales se décomposent principalement comme suit :
  - 927 755 € en dettes sur congés (congés payé, RTT, congés trimestriels)
  - 889 522 € en dettes sur compte épargne temps
  - 242 704 € en dettes sur primes semestrielles et vacances
  - 610 716 € en dettes sociales (charges mensuelles notamment)
  - 14 882 € en dettes sur notes de frais et IJSS
  - 55 859 € en dettes fiscales (taxes sur les salaires)

#### 4.4.2 Autres dettes : Crédoiteurs divers

Les crédoiteurs divers regroupent, pour l'essentiel, le montant des legs et donations encaissés et à reverser aux bénéficiaires pour différentes actions de solidarité.

Il peut varier fortement d'une année sur l'autre, selon la valeur des legs génériques destinés au mouvement Emmaüs pris dans son ensemble encaissés dans l'année et des notes de frais des bénévoles. Au 30 septembre 2015 il s'élève à 71 884 €, inchangé par rapport à l'an passé.

#### 4.4.3. Autres dettes :

Elles s'élevaient à 26 314 709 € pour la plupart constituées des subventions à payer concernant des aides financières votées par le bureau de la Fondation non versées à la clôture de l'exercice 2015. Elles s'élevaient à 23 286 909 € au 30 septembre 2015. Elles ont augmenté par rapport à 2014 du fait de la hausse des subventions accordées non payées au 30/09/2015, d'une part ; du fait de la correction d'écriture apportée sur les versements effectués à l'association EMMAÛS Solidarité, d'autre part.

	AU 30/09/2015	AU 30/09/2014	AU 30/09/13	AU 30/09/2012
SOLDE A PAYER SUR EXERCICE 2014-2015	14 492 389			
SOLDE A PAYER SUR EXERCICE 2013-2014	4 629 337	13 837 252		
SOLDE A PAYER SUR EXERCICE 2012-2013	2 341 042	4 411 461		
SOLDE A PAYER SUR EXERCICE 2011-2012	698 226	1 339 818	13 916 743	
SOLDE A PAYER SUR EXERCICE 2010-2011	585 591	1 086 290	4 101 318	10 918 699
SOLDE A PAYER SUR EXERCICE 2009-2010	245 802	409 936	1 777 304	3 454 330
SOLDE A PAYER SUR EXERCICE 2008-2009	114 156	167 613	427 690	697 219
SOLDE A PAYER SUR EXERCICE 2008	92 806	190 606	553 367	575 402
SOLDE A PAYER SUR EXERCICE 2007	29 575	61 360	414 210	515 264
SOLDE A PAYER SUR EXERCICE 2006	25 000	25 485	329 916	334 458
SOLDE A PAYER SUR EXERCICE 2005	17 386	17 386	97 478	129 077
SOLDE A PAYER SUR EXERCICE 2004	2 300	2 300	9 068	27 068
SOLDE A PAYER SUR EXERCICE 2003	0	0	8 400	8 400
SOLDE A PAYER SUR EXERCICE 2002	1 800	1 800	9 932	9 932
SOLDE A PAYER SUR EXERCICE 2001	6 924	6 924	14 849	11 235
SOLDE A PAYER SUR EXERCICE 2000	4 573	4 573	4 573	4 573
<b>TOTAL SUBVENTIONS RESTANT A PAYER</b>	<b>23 286 909</b>	<b>21 562 804</b>	<b>21 664 848</b>	<b>18 861 932</b>

#### 4.4.4. Produits constatés d'avance

D'un montant de 539 614 € il s'agit de subventions reçues concernant la fin de l'exercice calendaire 2015 et des produits des baux emphytéotiques encaissés d'avance.

## 5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 5.1 Produits d'exploitation

La Fondation finance son activité essentiellement par appel à la générosité publique dans le cadre de campagnes nationales de collecte, elle établit à ce titre un compte d'emplois et de ressources. Les subventions présentent une part limitée des produits d'exploitation

#### 5.1.1. Subventions d'exploitation

La FAP perçoit également des subventions d'exploitation de différents organismes. Au cours de l'exercice 2014-2015, la FAP a comptabilisé en subventions d'exploitation 557 094 € contre 443 694 € au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014. Cette augmentation provient principalement d'une hausse des subventions accordées par l'état (252 K€ en 2015 contre 186 K€ en 2014) .

Organismes financeurs	30/09/2015	30/09/2014
Europe		
Etat et Ministères	252 400	186 000
Conseils généraux et départements	275 074	323 944
Régions	6 000	- 20 500
Communes	- 29 220	- 55 750
Fondations		
Divers	52 840	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>557 094</b>	<b>443 694</b>

#### 5.1.2 Reprise sur provision : transfert de charges

Les annulations de subventions octroyées par la fondation sont comptabilisées, depuis l'exercice 2011/2012, en produits d'exploitation sous la rubrique « transferts de charges » et non plus en « produits exceptionnels » et ce afin de rendre plus cohérent le résultat d'exploitation. Ce changement de méthode n'a aucune incidence sur le résultat de l'exercice.

Sur l'année 2014/2015, les transferts de charges représentent 2 184 011 €, principalement composés de reprises sur subvention pour 1 315 544 € et de remboursement d'assurance pour 745 785 €.

#### 5.1.3. AUTRES PRODUITS : fonds collectés, legs et autres libéralités

Pour un total de 40 401 688 euros, ils sont constitués majoritairement de :

- Fonds collectés

Les fonds collectés sont constitués des collectes générales et affectées pour un montant total de 31 219 817 € dont 2 060 K€ au titre du mécénat.

- Legs, donations et autres libéralités

Les legs et donations sont soumis à l'acceptation préalable du Conseil d'Administration. Ils sont comptabilisés comme suit :

- Les legs et donations en numéraire sont comptabilisés lors de leurs encaissements.
- Les legs et donations immobiliers non destinés à rester dans le patrimoine de la Fondation sont comptabilisés dès leur cession.

Le montant des legs reçus est cette année de 5 067 K€.

Les autres libéralités concernent les assurances vie reçues sur l'année 2014/2015 pour un montant de 3 661 K€.

## 5.2 Charges d'exploitation

### 5.2.1 Services extérieurs et autres services extérieurs

Ils se décomposent principalement ainsi :

Sous-traitance et location de fichiers :	1 531 924 €
Honoraires :	1 221 178 €
Communication :	2 712 793 €
Affranchissement :	2 587 433 €

### 5.2.2 Frais de personnel : salaires et charges sociales

La masse salariale (dont charges sociales) est de 9 381 267 € contre 8 537 905 €, soit une augmentation de 8.9 %.

### 5.2.3 Subventions accordées

Les subventions correspondent aux aides financières accordées aux secteurs associatifs par les instances de la Fondation pour l'exercice 2014-2015. Elles sont de 24 042 874 € contre 23 470 091 € pour 2013-2014. Les subventions accordées sont en constante hausse.

### 5.2.4. Les dotations d'exploitation

Les dotations se ventilent comme suit :

DOTATIONS	30/09/2015	30/09/2014	30/09/2013	30/09/2012
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 102 127	1 105 133	1 067 103	972 740
Dotations aux provisions IFC	164 833	110 912	56 629	53 282
<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>1 266 960</b>	<b>1 216 045</b>	<b>1 123 732</b>	<b>1 026 022</b>
Dotation sur prêt	81 600	200 000		22 352
Dotations sur VMP		10 755		
<b>Dotations financières</b>	<b>81 600</b>	<b>210 755</b>		<b>22 352</b>

## 5.3 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice 2015 est de 674 252 €. Celui-ci est en augmentation par rapport à l'exercice précédent où il s'élevait à 560 527 €.

Nous comptabilisons seulement les intérêts reçus de l'exercice, sans intégrer les plus values latentes des placements.

RESULTAT	30/09/2015	30/09/2014
Produits financiers	775 964	797 535
Charges financières (1)	101 712	237 008
<b>Résultat financier</b>	<b>674 252</b>	<b>560 527</b>

(1) Compte tenu des dotations sur prêts pour 81 600 €.

## 5.4. Charges et produits exceptionnels

### 5.4.1. Les charges exceptionnelles

D'un montant de 14 103 €.

### 5.4.2. Les produits exceptionnels

D'un montant de 417 €.

## 6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 6.1 Garanties données

Le total des en-cours au 30 septembre 2015 des garanties et cautions données s'élève à 330 396 €. On se reportera au tableau ci-après :

Banque	Association	EIS	Date		Prêts		Taux	Échéance
			Accord bureau	Mise en place	Montant d'origine	En-cours 30/09/2015		
BMM	JULIENNEJA VEL	DGHL08/077	10/06/2008	04/12/2008	50 000	72 244	6,00%	04/12/2015
<b>TOTAL BANQUE MARTIN MAUREL</b>					<b>50 000</b>	<b>72 244</b>		
Cil Provence	DECLIC	GPA	13/12/2000	12/12/2003	11 991	8 152	0,98%	01/02/2016
<b>TOTAL CH Provence</b>					<b>11 991</b>	<b>8 152</b>		
Caisse d'Epargne	EMMAÛS PELTRE		15/04/2009		250 000	250 000	4,30%	05/11/2019
					<b>250 000</b>	<b>250 000</b>		
SOCAMAB ASSURANCES	AGENCE IMMOBILIERE DU SOLEIL	06/050/ARI	13/06/2006	12/06/2006	4 000	4 000		
	AGENCE IMMOBILIERE SOLIDARITE ET	07/179/ARI	11/12/2007		4 000	4 000		
					<b>8 000</b>	<b>8 000</b>		
<b>TOTAL 1</b>					<b>311 991</b>	<b>330 396</b>		

### 6.2 Réserves d'usufruit

D'une durée de 30 ans, au profit de l'association « Immobilière de Buissières » pour un ensemble immobilier sis à Buissières et à PRUNS (Puy-de-Dôme).

Arrêté préfectoral du 25 mars 1998 :	15 244,90 €
Amortissement annuel 1/30 <sup>ème</sup> 14 ans et 9 mois :	- 8 511,73 €
	-----
	6 733,16 €

### 6.3 Engagements donnés de crédit-bail

Engagements de crédit-bail en autres immobilisations corporelles

Poste de bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Valeur résiduelle (selon contrat)
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total à payer	
Photocopieur à l'Agence Régionale 57	4 523	22 568	1 132		-	1 132	269
<b>Totaux</b>	<b>4 523</b>	<b>22 568</b>	<b>1 132</b>	-	-	<b>1 132</b>	<b>269</b>

## 6.4 Engagements reçus

Il s'agit de legs acceptés par la CA de la FAP non encore réalisés.

Ils représentent un montant de 5 040 256 €, ils étaient de 3 408 093 € en 2014.

Il convient d'ajouter les biens non encore estimés par les domaines.

## 7. AUTRES INFORMATIONS

### 7.1 Effectifs

Effectif inscrit à la fin de l'exercice ETP	30/09/2015	30/09/2014	30/09/2013
Collaborateurs cadres	66	65	61
Collaborateurs non cadres	70	81	80
<b>Total de l'effectif inscrit</b>	<b>137</b>	<b>146</b>	<b>141</b>
dont CDI	133	134	129
dont CDD	4	12	12

Montant brut des 3 plus hauts cadres dirigeants (Président bénévole et salariés)	267 022
---	---------

Ratio entre le salaire le plus haut et le plus bas	4,32
--	------

### 7.2 Rémunération, avances et crédits aux administrateurs

Les administrateurs de la FAP sont tous bénévoles. Par conséquent, ils ne perçoivent pas de rémunération dans le cadre de leur mandat. Néanmoins ils ont droit au remboursement des frais occasionnés par leurs activités de représentation de la FAP ainsi qu'une assurance pour une couverture individuelle accident, responsabilité civile, défense pénale, recours et responsabilité civile mandataires sociaux. En outre, une mise à disposition de matériel (ordinateur, téléphone....) et bureau leur est accordée pour la bonne exécution de leur mandat social.

### 7.3 Régime fiscal

La Fondation, dont la gestion est désintéressée, bénéficie du régime dérogatoire exposé dans les instructions fiscales du 15 septembre 1998 et 16 février 1999 puis celle du 18 décembre 2006 relatives aux organismes sans but lucratif. Elle est cependant redevable des impôts commerciaux pour son secteur fiscalisé dans sa gestion (publications, vente de livres, échanges de fichiers). L'impôt dû en 2015 est de 13.4 K€ contre 14.7 K€ en 2014.

### 7.4 Régime social

Les contrats de travail des salariés sont soumis au régime de la convention collective nationale des personnels des sociétés anonymes et fondations d'HLM du 27 avril 2000.

## **7.5 Réduction du temps de travail et compte épargne temps**

L'accord portant sur l'aménagement de la convention collective a été signé le 22 décembre 1999 et prévoit une indemnité de réduction du temps de travail, ainsi que l'ouverture d'un compte épargne temps.

## **7.6 Contributions volontaires**

La Fondation a recours au service de bénévoles, tant au siège que dans ses délégations pour les fonctions d'accueil ou d'écoute de personnes et de familles en difficulté.

Pour 2015, ce bénévolat représente 29 519 heures effectuées qui sont valorisées à 394 964 € sur la base du SMIC horaire chargé.

Le temps des heures de bénévolats et de déplacements des administrateurs et auditeurs de la Fondation, en dehors de heures de Bureau et de Conseil d'administration, est estimé à 3 650 heures. Il ne fait pas l'objet d'une valorisation au compte de résultat et au compte d'emploi des ressources.

Pour 2014, le chiffre obtenu est de 870 918 € pour 28 607 heures effectuées, la base de calcul était alors la rémunération moyenne de la Fondation.

## **7.7 Partenariat**

Un contrat de fourniture gratuite, avec la société IKEA, de meubles pour les pensions de famille et les boutiques solidarité a été conclu :

- il a été valorisé hors bilan à 90 000 K€

Une convention de mécénat de compétences et d'apport en nature avec la société EIFFAGE Construction qui a permis la rénovation de la boutique solidarité de Mantes la Jolie, boutique partenaire de la Fondation Abbé Pierre, a été conclue :

- Il été valorisé hors bilan à 74 343, 18 €

Ces valorisations sont issues des comptes des sociétés mécènes.

## **7.8 Honoraires du Commissaire aux Comptes**

- Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal : montant 68 002 € TTC en 2014-2015.

## 8. LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice	RESSOURCES	ressources de N = compte de résultat(1)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		11 061 065
<b>1 MISSIONS SOCIALES</b>	<b>40 647 739</b>	<b>38 142 475</b>	<b>1 – RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>	<b>40 169 656</b>	<b>40 169 656</b>
Actions réalisées en France	37 441 692	34 936 428	1.1. Dons et legs collectés	37 888 312	37 888 312
Actions réalisées directement	16 313 655	15 308 391	- Dons manuels non affectés	29 137 053	29 137 053
Versement à d'autres organismes	21 128 037	19 628 037	- Dons manuels affectés	24 356	24 356
Actions réalisées à l'étranger	3 206 047	3 206 047	- Legs et autres libéralités non affectés	7 908 038	7 908 038
Actions réalisées directement	291 210	291 210	- Legs et autres libéralités affectés	818 865	818 865
Versement à d'autres organismes	2 914 837	2 914 837	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	2 281 344	2 281 344
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>4 533 795</b>	<b>4 461 393</b>			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	4 461 393	4 461 393			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	72 402		<b>2 – AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	<b>2 059 866</b>	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			<b>3 – SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>557 094</b>	
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT &amp; AUTRES CHARGES</b>	<b>4 315 355</b>	<b>3 087 945</b>	<b>4 – AUTRES PRODUITS</b>	<b>1 202 949</b>	
<b>TOTAL 1+2+3</b>	<b>49 496 889</b>	<b>45 691 813</b>			
<b>I – TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>49 496 889</b>		<b>I – TOTAL DES RES. DE L'EXERCICE INSCRITES AU CPTÉ DE RESULTAT</b>	<b>43 989 565</b>	
<b>II – Dotations aux provisions</b>	<b>164 833</b>		<b>II – Reprise des provisions</b>	<b>55 734</b>	
<b>III – Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>0</b>		<b>III – Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs</b>	<b>135 976</b>	
			<b>IV – VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRÈS DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)</b>		<b>135 976</b>
<b>IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			<b>V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>5 480 447</b>	
<b>V – TOTAL GENERAL</b>	<b>49 661 722</b>		<b>VI – TOTAL GENERAL</b>	<b>49 661 722</b>	<b>40 305 632</b>
<b>V – Part des acquisitions d' immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>1 828 828</b>			
<b>VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les</b>		<b>280 113</b>			
<b>VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>47 240 527</b>	<b>VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>47 240 527</b>
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		4 126 170
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales	540 802		Bénévolat	394 964	
Frais de recherche de fonds	12 082		Mécénat de compétence	74 343	
Frais de fonctionnement et autres charges	6 422		Dons en nature	90 000	
<b>TOTAL</b>	<b>559 307</b>		<b>TOTAL</b>	<b>559 307</b>	

Les colonnes (1) et (2) reprennent l'intégralité des dépenses (1) et des recettes (2) de l'exercice. Les colonnes (3) et (4) ne reprennent que la part des dépenses et des ressources de la générosité publique



## 8.2 Annexes au compte d'emploi

### 8.2.1 – La présentation du CER (CRC 2008-12)

Conformément au règlement CRC 2008-12, la répartition des emplois s'effectue de la façon suivante :

Les coûts seront répartis dans trois postes :

- les missions sociales
- les coûts d'appel à la générosité publique et de recherche de fonds
- les frais de fonctionnement et de communication

#### Les Missions Sociales

Les missions sociales sont portées par la Délégation générale et les Agences régionales pour réduire les situations de mal-logement sur les territoires en souffrance : actions associatives soutenues par la Fondation dans ses programmes d'habitat et de logement, réseau des Boutiques Solidarité et Pensions de famille pour un accueil de qualité des plus défavorisés, actions de Solidarité Internationale, de développement et dans le cadre de crises humanitaires... AGIR, SOUTENIR ET INTERPELLER sont les piliers qui nous permettent aujourd'hui de décliner les missions sociales de la Fondation aux plus proches des convictions de l'abbé Pierre, pour toujours mieux lutter contre les inégalités sociales du mal-logement.

La Fondation Abbé Pierre a choisi de n'imputer aux missions sociales que les coûts directement liés à la conduite des opérations. En particulier, seules sont comptées en missions sociales les charges directes de personnel liées à l'accomplissement de ces missions. Les frais de support aux missions sociales sont entièrement comptabilisés dans les frais de fonctionnement.

Les missions sociales sont détaillées selon que les actions aient été menées en France, ou à l'étranger, et selon qu'elles aient été menées directement par la Fondation, ou par l'appui à d'autres organismes pour se faire le relais de la Fondation sur le territoire. (voir détail des emplois)

#### Les frais de recherche de fonds

La fondation Abbé Pierre regroupe les frais d'envoi et de traitement des dons issus de la collecte et du mécénat sur cette rubrique.

#### Les frais de fonctionnement

Il n'est imputé aucune quote-part de ces frais sur les Missions sociales. Les frais de fonctionnement général prennent en charge pleinement les frais suivants : service Ressources Humaines, service comptabilité, service contrôle de gestion et Audit, service informatique, services généraux, service communication institutionnelle, service juridique, Direction financière et Direction générale.

⇒ L'exception concerne le salaire des Délégués Généraux qui participent fortement à l'action de plaidoyer sur le mal logement. Le salaire du Délégué général, responsable de nos actions de plaidoyer, est réparti à 70% sur les missions sociales et à 30% sur les coûts de fonctionnement. Le salaire de la Déléguée générale adjointe, responsable de l'animation des équipes de la Fondation, est réparti à 30% sur les missions sociales et 70% sur les coûts de fonctionnement.

### 8.2.2 – Règles d'affectation et Imputation des ressources sur les emplois

Les produits d'appel à la générosité du public intègrent l'ensemble des dons, des donations, des legs, et des assurances vie, reçus par la Fondation.

Les produits issus du mécénat et des partenariats entreprises sont intégrés dans la ligne Autres fonds privés.

Les produits des placements financiers, les loyers perçus des biens reçus par legs, les produits partagés ou assimilés, les produits liés à des annulations ou des reprises partielles de subventions attribuées sont intégrés dans les « autres produits d'appels à la générosité du public » à proportion de l'apport des produits AGP dans le total des produits. Sur cette année 2014/2015, le ratio sortant est de 91% de ces ressources qui sont considérées comme issues de la générosité du public, et 9% qui sont considérées comme des « autres produits » de la Fondation Abbé Pierre.

### Règle d'affectation de financement des emplois

- ⇒ La générosité du public vient financer par ordre de priorité : les missions sociales, puis le financement des immobilisations affectées aux seules missions sociales, puis les frais de fonctionnement, et enfin les frais de recherche de fonds liés à nos appels à la générosité du public.
- ⇒ Les subventions publiques reçues sont directement imputables sur les missions sociales pour lesquelles elles sont attribuées. Les subventions reçues ne couvrent que les actions réalisées en France et ne s'appliquent qu'à ces dernières. Il a été décidé d'affecter forfaitairement 10 % au titre des frais de fonctionnement.
- ⇒ Les produits de mécénat sont fléchés sur les missions sociales auxquelles ils sont destinés. Il a été décidé d'affecter forfaitairement 10 % au titre des frais de fonctionnement
- ⇒ Les autres produits restant non issus de l'AGP viennent financer ce qui n'est pas financé par les ressources citées ci-dessus

Par ailleurs, il y a lieu de préciser que les charges financières inscrites dans le Compte de Résultat sont affectées dans le Compte d'emploi aux secteurs concernés selon la comptabilité analytique : à savoir en missions sociales, pour les charges sur les emprunts contractés pour financer les deux Pensions de Famille appartenant à la Fondation et en Fonctionnement général pour celles liées à l'emprunt ayant servi à compléter le financement du siège de la Délégation générale. De même, les charges exceptionnelles sont imputées selon la même règle sur les secteurs correspondants. Le principe retenu pour le financement des immobilisations est identique à celui retenu pour le financement des emplois.

### 8.2.3 – Détail des emplois et des Missions Sociales

	2013/2014	2014/2015	% évolution N-1
<b>ACTIONS ET MISSIONS SOCIALES DE LA FONDATION ABBE PIERRE</b>	<b>37 372 393</b>	<b>40 647 739</b>	<b>8,8%</b>
ACTIONS HABITAT LOGEMENT DELEGATION NATIONALE	3 255 524	6 471 449	98,8%
ACTIONS DE MAITRISE D'OUVRAGES POUR LOGEMENT TRES SOCIAL	6 372 136	5 543 705	-13,0%
ACTIONS RESEAU BOUTIQUES SOLIDARITE & PENSION DE FAMILLE	4 077 862	4 364 315	7,0%
ACTIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE	3 991 986	3 206 047	-19,7%
ACTIONS PROMOTION DES HABITANTS	1 358 146	1 451 060	6,8%
ACTIONS SUR L'ACCES AUX DROITS	797 276	749 243	-6,0%
ACTIONS MIXTES	422 162	619 465	46,7%
ACTIONS FONDS D'URGENCE GRAND FROID	254 900	293 250	15,0%
ACTIONS SOS TAUDIS	1 430 268	1 777 752	24,3%
FONDS D'INNOVATION	747 026	807 900	8,1%
<b>ACTIONS NATIONALES : DIRECTIONS DES MISSIONS SOCIALES</b>	<b>22 707 285</b>	<b>25 284 186</b>	<b>11,3%</b>
<b>ACTIONS/SENSIBILISATION MAL LOGES : AGENCE REGIONALES</b>	<b>6 547 507</b>	<b>6 930 591</b>	<b>5,9%</b>
<b>ACTIONS PROPRES</b>	<b>3 457 617</b>	<b>3 732 078</b>	<b>7,9%</b>
SERVICE ETUDE RAPPORT SUR LE MAL LOGEMENT	677 343	702 309	3,7%
ACTIONS DE SENSIBILISATION	2 998 504	3 023 828	0,8%
GESTION LOCATIVE ET PATRIMOINE IMMOBILIER	624 582	690 814	10,6%
SERVICE DE DIRECTION DES MISSIONS SOCIALES	359 555	283 933	-21,0%
<b>FRAIS D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>4 423 750</b>	<b>4 533 795</b>	<b>2,5%</b>
SERVICE DE GESTION DE LA COLLECT ET DES DONATEURS	4 050 032	4 146 947	2,4%
SERVICE JURIDIQUE DES LEGS ET DONATIONS	259 804	270 089	4,0%
DIRECTION DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES	113 913	116 759	2,5%
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET DE SUPPORT AUX ACTIONS</b>	<b>4 291 740</b>	<b>4 315 355</b>	<b>0,6%</b>
SECTEUR FISCALISE	33 895	30 851	-9,0%
FRAIS DE FONCTIONNEMENT GENERAL	3 834 349	3 851 306	0,4%
FRAIS DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE	423 496	433 198	2,3%
DOTATION AUX PROVISIONS	110 912	164 833	48,6%
ENGAGEMENT A REALISER	198 329	0	-100,0%
<b>TOTAL DES EMPLOIS DE LA FONDATION ABBE PIERRE</b>	<b>46 397 124</b>	<b>49 661 722</b>	<b>7,0%</b>

